



Le 16 novembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

PRÊTS ÉTUDIANTS

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holder

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holder

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holder

ÉDUCATION

M^{me} Landry

L'hon. M. Higgs

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

GARDERIES

M. D'Amours

L'hon. M. Hogan

M. D'Amours

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. K. Arseneau

L'hon. M. Steeves

SOINS DE SANTÉ

M. K. Arseneau

L'hon. M. Steeves

L'hon. M. Steeves

LOGEMENT

M. K. Arseneau

L'hon. M. Steeves

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Dunn

[Original]

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Madame la vice-présidente. C'est bon de vous voir ici dans votre rôle à titre d'adjointe au président de la Chambre.

Hier, pendant nos discussions ici, le débat au sujet des langues officielles s'est déroulé sur un ton qui n'aide pas la situation. Toute discussion sur les langues officielles devrait démontrer l'unité et non la division et la méfiance. Nous cherchons à créer cette unité en faisant preuve de compassion envers la minorité, qui cherche à préserver sa langue et sa culture. Hier, ma collègue de Caraquet a lancé au premier ministre le défi de faire de la discussion sur les langues officielles un débat public, ouvert et transparent. Dans l'intérêt de la transparence et pour avoir un dialogue positif, le premier ministre s'engage-t-il à un processus public au lieu de procéder à des délibérations à huis clos telles que celles tenues par le gouvernement présentement?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci, Madame la vice-présidente. Évidemment, le processus public s'est déroulé normalement à l'égard du rapport des commissaires, qui ont parcouru la province de long en large dans le cadre de la rédaction de ce rapport. Nous suivons le même processus relativement à la révision de ce rapport, comme cela a été fait, certainement, concernant le rapport qui a été rédigé il y a des années au titre de l'entente prévue par la loi. Je fais allusion au député d'en face en disant essentiellement que nous suivons le même programme et que nous examinons les recommandations. Comme je l'ai dit hier et à plusieurs reprises, nous répondrons au cours des prochaines semaines, mais certainement avant la fin de la session d'automne. Voilà ce qui est prévu. Nous allons donc poursuivre sur notre lancée, et la réponse sera imminente. Voilà le processus que nous poursuivrons. Merci.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Madame la vice-présidente, les premiers ministres conservateurs élus avant celui-ci misaient davantage sur les principes rassembleurs quand il était question du dossier des langues officielles. Mais le premier ministre actuel ne semble pas avoir les mêmes caractéristiques d'une personne rassembleuse. On sait que, durant la pandémie, ce premier ministre avait promis les bénéfices d'un comité multipartite.

Je rappelle les propos du premier ministre actuel, qui avait parlé de l'importance d'une approche et d'une collaboration non partisans. Pourquoi le premier ministre rejette-t-il

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

maintenant l'approche qu'il prônait il n'y a pas si longtemps? Je pense que c'est une approche que nous méritons dans ces circonstances.

Nous voyons que les liens entre ce gouvernement et la société civile francophone ne tiennent que par un fil, et je pense que la promotion des langues officielles pourrait avoir un effet rassembleur. Je pense que ce serait important, dans ces circonstances, d'avoir un débat public, ouvert et transparent. Le premier ministre est-il prêt à mettre en place un comité législatif multipartite pour faire la révision de la *Loi sur les langues officielles*?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Madame la vice-présidente, si je ne m'abuse, le chef de l'opposition faisait allusion au comité multipartite du Cabinet que son ancien chef, à savoir son prédécesseur, a quitté. Alors, je n'en sais pas plus. La question de la fiabilité devrait nous préoccuper, n'est-ce pas? Lorsque les choses se sont corsées, les gens d'en face ont démissionné.

Nous suivons le processus. Comme je l'ai déjà dit, nous le suivons, comme cela a été fait dans le cadre des révisions précédentes. Nous poursuivrons sur cette lancée, et nous ferons rapport de nos conclusions, du résultat des recommandations, dans les semaines à venir. Je le répète : avant la fin de la session. Voilà ce qui est prévu.

Il est regrettable que la question continue d'avoir des relents politiques. Après tout, le premier ministre fédéral est venu ici et a tenté d'aggraver la situation et de faire plus grand cas d'une question qui ne relève certainement pas du tout de la compétence du gouvernement fédéral. Il s'agit d'une question provinciale, et nous la traitons. Je voudrais revenir en arrière et demander dans quelle mesure des droits individuels ont été compromis depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir. Merci.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, dans les circonstances, un comité multipartite est ce que nous méritons. Ce comité donnerait l'occasion à tous les parlementaires de donner leurs opinions sur ce dossier. Nous ne faisons pas de la petite politique avec ce dossier. Nous ne parlons pas du premier ministre et de ce qu'il dit. Nous sommes ici pour les gens du Nouveau-Brunswick.

La question de la révision de la *Loi sur les langues officielles* crée beaucoup d'émotions, de craintes et de division au sein de la population. La révision de la *Loi sur les langues officielles* devrait apporter un sentiment de rassemblement entre les deux communautés linguistiques, tel que nous l'avons vu avec les premiers ministres conservateurs Hatfield, Lord et Alward, qui ont apporté des changements positifs à cette loi. Mais, le premier



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ministre conservateur qui est devant nous n'a pas ces mêmes caractéristiques d'une personne rassembleuse.

Comme je l'ai dit, la société civile nous dit que la relation ne tient que par un fil. Je veux savoir ceci : Quelles mesures le premier ministre est-il prêt à prendre pour réparer cette division et pour ramener l'unité dans la province?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Madame la vice-présidente, vous savez, c'est intéressant. Après tout, tous les premiers ministres sont différents.

Nous n'avons pas peur de dire : Eh bien, comment pouvons-nous avoir une vision à plus long terme? Comment faire pour que le Nouveau-Brunswick soit la meilleure province du pays? Comment pouvons-nous travailler ensemble et y parvenir avec succès grâce à la reconnaissance des droits individuels et des droits linguistiques?

Madame la vice-présidente, je continue de mettre l'accent sur le fait que, après 53 ans, nous devons trouver une voie que nous estimons tous juste et équitable et sur laquelle nous pouvons avancer ensemble. Ainsi, après avoir eu des discussions franches avec un groupe qui est venu ici hier... J'ai proposé de rencontrer les 21 comités. Je ne savais pas qui ils étaient tous ni s'ils étaient tous payés pour être ici. Néanmoins, je rencontrerai chacun d'entre eux. Je suis prêt à le faire. J'ai proposé de les rencontrer, et personne n'a communiqué avec moi pour me dire qu'il souhaiterait le faire. Toutefois, je suis là. Nous voulons avoir des discussions. Nous voulons avoir des discussions franches. Je ne me suis jamais détourné d'une discussion franche. Merci, Madame la vice-présidente.

[Original]

PRÊTS ÉTUDIANTS

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Madame la vice-présidente. Un grand nombre de nos étudiants et étudiantes du secteur postsecondaire ont de la difficulté à adapter leurs finances face à l'augmentation rapide du coût de la vie. La hausse du prix des aliments, des logements et du transport fait en sorte qu'ils doivent maximiser la durée du prêt étudiant pour pouvoir se rendre à la fin du calendrier scolaire. Dans plusieurs cas, ce n'est pas suffisant.

C'est certain que l'élimination des intérêts sur les prêts étudiants est bien accueillie, mais ce n'est pas le moyen qui permettra à cette population étudiante de faire face à l'ascension soudaine du prix des biens essentiels. Alors, je demande ceci au ministre : Quel genre d'aide propose-t-il pour aider immédiatement notre population étudiante du secteur postsecondaire?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Je remercie le député d'en face de la question. En fait, le premier ministre et moi avons eu des conversations très franches et ouvertes avec un certain nombre de dirigeants d'associations étudiantes au cours des deux derniers jours. Je tiens à féliciter les dirigeants que nous avons rencontrés pour leur attitude positive. Très franchement, ils nous félicitent, comme le député d'en face vient de le faire, en ce qui concerne l'élimination des intérêts sur les prêts étudiants.

Écoutez, nous avons dit à maintes reprises que nous devons assainir les finances publiques afin de pouvoir, notamment, commencer à réinvestir dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick, Madame la vice-présidente. Voilà exactement ce que nous faisons. Nous travaillons avec les dirigeants des associations étudiantes pour examiner un certain nombre d'initiatives que nous pouvons mettre en place, et vous commencerez à voir certaines de ces initiatives au fil des mois. Toutefois, vous savez, tout ce que nous avons fait jusqu'à présent en matière d'investissements dans nos universités est basé sur le rendement afin que nous obtenions les résultats dont nous avons besoin et que nous répondions à certaines des attentes du marché de travail.

[Original]

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Madame la vice-présidente. Je suis content d'entendre que le gouvernement a consulté la population étudiante, mais l'incidence concrète de l'augmentation du coût de la vie fait en sorte que le prêt étudiant ne suffit plus à couvrir les dépenses essentielles des étudiants et étudiantes pendant leur année à l'université ou au collège. De plus, le Centre de service national de prêts aux étudiants tient compte du revenu des parents pour déterminer le montant total du prêt. Et, malgré le fait que les étudiants et étudiantes aient travaillé à temps plein pendant les mois d'été...

[Traduction]

Oui, Monsieur le premier ministre, les étudiants ont effectivement obtenu des emplois.

[Original]

Bon nombre de ces étudiants et étudiantes doivent se tourner vers des institutions financières privées pour combler le manque à gagner. L'annulation des intérêts sur la portion provinciale du prêt étudiant ne s'applique pas à ce genre d'aide financière. Le ministre peut-il nous indiquer le pourcentage de la population étudiante qui se tourne vers des institutions financières privées pour compléter leur budget d'études? Que compte-t-il faire pour remédier à cette situation inquiétante?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Le fait est que je n'ai pas le pourcentage devant moi en ce moment. Je peux vous procurer le chiffre en question. Je pense qu'il s'agit d'un renseignement facile à trouver.

Toutefois, je tiens aussi à répéter que, si vous examinez le bilan de notre gouvernement au cours des quatre dernières années, vous constaterez que, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous n'avons pas simplement éliminé le Programme d'aide aux études que l'ancien gouvernement avait mis en place. En fait, nous avons élargi le programme de bourses pour veiller à ce que les étudiants qui fréquentaient des établissements privés y aient aussi accès. En ce qui concerne l'accessibilité, nous voulions faire en sorte de laisser une aide financière initiale en place. Au fil des ans, nous avons en outre fortement critiqué l'élimination par l'ancien gouvernement du remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité.

Très franchement, nous travaillons actuellement avec les étudiants pour parler d'autres mesures que nous pouvons prendre pour que nous ayons en place les mesures nécessaires après leurs études pour retenir les étudiants dans la province une fois qu'ils obtiennent leur diplôme. De plus, je... Peu importe, je suis sûr que le député posera une question complémentaire, et j'aurai autre chose à dire dans quelques instants.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Eh bien, voilà le noeud de la question. Vous aidez les étudiants après leurs études, mais non pas avant, et c'est à ce moment-là qu'ils ont besoin d'aide. Nous devons aider les étudiants à accéder aux études, et nous devons veiller à ce qu'ils terminent effectivement leur programme pour pouvoir tirer profit du prêt sans intérêt. Or, vous parlez des mesures que vous avez prises depuis votre arrivée au pouvoir, mais vous ne dites pas aux gens que vous avez aussi éliminé le Programme des droits de scolarité gratuits et le programme Connexion AE pour les étudiants. Les étudiants ne reçoivent aucune aide en amont de leurs études. Nous avons dans les tribunes des élèves qui seront touchés par la situation lorsqu'ils poursuivront en fait des études postsecondaires.

Ce que vous dites au sujet des universités américaines, en bref, c'est que, si l'on fréquente un établissement du Nouveau-Brunswick, on ne reçoit de l'aide qu'en aval de ses études, tandis que, si l'on fréquente un établissement américain, on reçoit de l'aide en amont ainsi qu'en aval de ses études. C'est honteux. Je veux demander ceci au ministre : Que comptez-vous faire pour aider les étudiants maintenant à avoir accès aux études postsecondaires, et comment garantirez-vous aux parents que le gouvernement sera là pour appuyer leurs enfants jusqu'à l'obtention de leur diplôme?

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Madame la vice-présidente, j'ai indiqué clairement que nous

Questions orales

n'avons jamais éliminé le Programme d'aide aux études. Nous l'avons simplement rendu accessible à plus de gens de la province.

De ce côté-là de la Chambre, les gens sélectionnaient des gagnants et des perdants. Voilà ce qu'ils faisaient. Toutes sortes de bourses d'aide financière initiale sont en place. Toutes sortes de mesures de soutien sont prévues en amont des études... Les gens d'en face ont éliminé le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité, car, selon eux, il ne s'agissait pas là d'un moyen de rendre les études accessibles. Cela n'a jamais été le but de la mesure. Celle-ci visait à favoriser la rétention. Les gens d'en face mélangent les deux objectifs. Nous disposons de toutes sortes de mesures de soutien financier versé à l'avance, mais nous devons aussi examiner des moyens de garder chaque année les étudiants dans la province.

Par ailleurs, je tiens à vous dire que le premier ministre et moi avons aussi parlé avec un certain nombre d'étudiants de leurs préoccupations au sujet des services de soutien en matière de santé mentale. Nous avons obtenu des suivis très positifs à cet égard. On veille à ce que les étudiants aient accès aux services de soutien offerts et on examine des moyens de les améliorer dans l'avenir.

ÉDUCATION

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Madame la vice-présidente, nous avons maintenant été informés que le cadre supérieur de la fonction publique à qui le premier ministre a manqué de respect par la désormais tristement célèbre phrase, « Data my ass », n'était nul autre que le sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Il a été congédié la semaine dernière. Pourquoi le premier ministre congédierait-il un sous-ministre, soit un cadre supérieur, pour lui avoir présenté des données importantes qu'il ne souhaitait pas entendre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci, Madame la vice-présidente. Je n'entrerai pas dans les détails et ne ferai aucune observation sur une question qui concerne le personnel, les RH, et la députée d'en face n'est pas vraiment en mesure de discuter de la pertinence ou non des données auxquelles elle fait allusion.

Ainsi, je sais que nous entendons beaucoup d'insinuations. Nous entendons beaucoup d'imprécisions. Je pense que, au cours de la matinée, quelqu'un a dit que nous éliminions des programmes. Madame la vice-présidente, je ne sais pas ce que les propos signifiaient. Je suppose donc qu'il s'agit de tenir n'importe quel propos pour que quelqu'un puisse l'entendre et l'écouter. Voilà en quoi consiste la philosophie libérale depuis de nombreuses années, et aucun changement n'est attendu. Il s'agit simplement de continuer à tenir de tels propos, peu importe leur exactitude. Le message a toujours été clair.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Dans le présent cas, je pense que tous les faits ne seront pas présentés publiquement, car la question relève des RH. La députée d'en face le comprendra, à mon avis. Merci, Madame la vice-présidente.

[Original]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Madame la vice-présidente, le premier ministre a maintenant embauché l'un des commissaires du rapport sur l'apprentissage de la langue seconde comme sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Dans leur rapport, les commissaires demandent aux décideurs de rester conscients de l'énorme pression que la COVID-19 a fait peser sur nos divers ministères et institutions. La New Brunswick Teachers' Association fait écho à cette préoccupation de ne pas agir trop rapidement pour apporter des changements importants au système d'éducation. Le premier ministre est-il prêt à tenir compte de ce conseil donné par son propre nouveau sous-ministre?

[Traduction]

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Je vous remercie, Madame la vice-présidente, et je remercie la députée d'en face de la question. Je suis un peu perplexe quant à savoir pourquoi la députée d'en face ne serait pas ravie du fait que l'un des commissaires effectue son retour au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et qu'il travaille fort sur un dossier qu'il connaît bien. Il a toute ma confiance.

L'idée que nous n'assurons pas en quelque sorte la valorisation, la préservation et le renforcement des deux langues officielles vient de l'autre côté. Nous voulons mettre l'accent sur l'amélioration du système scolaire anglophone. Nous voulons parler des effets de la répartition en classes homogènes. Nous voulons parler des effets de la composition des classes. J'aimerais entendre un peu les gens de l'autre côté pour savoir ce qu'ils pensent de la composition des classes au sein du système scolaire anglophone.

[Original]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Madame la vice-présidente, dans leur rapport, les commissaires avertissent que des décennies de plans et de stratégies en constante évolution ont créé une grande instabilité dans le système d'éducation, et le vérificateur général a dit la même chose. Les commissaires recommandent également de faire preuve de modération dans les changements et de s'attacher à affirmer et à renforcer plutôt qu'à rejeter et à démanteler.

Pourquoi le premier ministre se donne-t-il pour mission de réduire la qualité de l'enseignement du français, alors que son propre nouveau sous-ministre lui conseille de faire exactement le contraire?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Madame la vice-présidente, je remercie la députée d'en face de la question. Je suis un peu...

(Exclamations.)

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Eh bien, je suis déconcerté par le fait que les gens de la New Brunswick Teachers' Association (NBTA) ont refusé de parler de la question de la composition des classes et de la répartition en classes homogènes alors que je sais qu'ils en parlent depuis 20 ans et qu'un ancien président de la NBTA siège de l'autre côté. Ce dernier pourrait tenir ses collègues informés. L'hypothèse selon laquelle nous procéderons en quelque sorte à l'abaissement du niveau d'apprentissage du français pour les élèves est fautive. Nous disposerons d'un programme universel d'apprentissage du français pour tous les élèves de notre province pour qu'ils puissent tous atteindre, au minimum, le niveau requis pour soutenir une conversation en français, et nous travaillons à l'amélioration du système scolaire anglophone. Voilà ce que nous faisons. Merci.

[Original]

GARDERIES

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Madame la vice-présidente, alors que la population du Nouveau-Brunswick croît, et certainement pas grâce aux Conservateurs, les parents sont à la recherche de places en garderie. Alors que le gouvernement continue de s'interroger sur les besoins quant à des investissements dans de nouvelles places en garderie, les familles doivent faire des choix entre travailler ou rester à la maison. Des parents se posent des questions sur leur avenir dans la province si le gouvernement ne crée pas de nouvelles places en garderie.

Afin de faire face à cette croissance démographique, que compte faire le premier ministre pour augmenter le nombre de places en garderie? Les parents peuvent-ils s'attendre à des résultats dans les prochaines semaines? Madame la vice-présidente, ce n'est certainement pas parce que nous n'avons pas d'excédent budgétaire au Nouveau-Brunswick, alors, quand le premier ministre s'assurera-t-il que nous avons de nouvelles places en garderie ici même?

[Traduction]

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. La question est excellente. En tant que parent, je me souviens il y a 30 ans d'avoir essayé de trouver des services de garderie pour mes enfants. L'une de nos principales préoccupations concernait la qualité

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

des services de garde, et je ne pense pas que cela a changé au fil des ans. J'étais en entrevue à la radio hier, me semble-t-il, pour parler des services de garde. Nous comprenons que des besoins de places pour les enfants en bas âge, de 0 à 18 mois, se font sentir dans la province.

Au ministère du Développement de la petite enfance, nous menons des consultations auprès des parents et des parties prenantes, et nous sommes sur le point de créer environ 3 400 nouvelles places dans la province. De plus, en cas de création ou d'ajout de nouvelles places, il faut alors attribuer des places aux enfants en bas âge. Des fonds sont prévus dans le cadre de l'accord à l'échelle du Canada. Du travail reste encore à faire, mais nous accomplissons le travail de ce côté-ci. Merci, Madame la vice-présidente.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Merci, Madame la vice-présidente. Écouter le ministre dire que je pose de bonnes questions, c'est bien beau, mais rappelons-nous une chose : C'est ce gouvernement conservateur qui a lésiné et qui ne s'est pas assuré de signer rapidement l'entente avec le gouvernement fédéral. Le Nouveau-Brunswick a été la dernière province de l'Atlantique à signer une entente avec le gouvernement fédéral. Pendant ce temps, Madame la vice-présidente, les parents cherchent des places. Aujourd'hui, le ministre dit : Oui, nous avons besoin d'autres places. Si le gouvernement conservateur n'avait pas attendu aussi longtemps pour signer l'entente avec le gouvernement fédéral, peut-être aurions-nous davantage de places? D'ici là, quand le ministre fera-t-il son travail et s'assurera-t-il que les familles du Nouveau-Brunswick peuvent avoir accès à des places en garderie, et ce, rapidement?

[Traduction]

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Madame la vice-présidente, je remercie le député d'en face de la question.

(Exclamations.)

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Eh bien, vous savez, je ne veux pas juger de la qualité de la question. Il serait inconvenant de ma part de me prononcer à cet égard.

Nous avons négocié avec le gouvernement fédéral afin de conclure le meilleur accord possible pour le Nouveau-Brunswick. Pour y parvenir, il a fallu du temps, et qu'avons-nous obtenu? Nous avons obtenu le meilleur accord possible ici au Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas comme si nous cachions des places ou que nous essayions de... Nous n'avons pas de places en garderie que nous pouvons soudainement faire apparaître. Il y a un portail où les parents peuvent vérifier combien de places sont disponibles dans la province. Comme je

viens de le dire, nous avons consulté les parents et les parties prenantes, et environ 3 400 nouvelles places seront créées.

[Original]

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Madame la vice-présidente, le gouvernement a récemment annoncé un autre excédent budgétaire surprise de 774 millions de dollars. Soyons honnêtes : Le gouvernement ne joue pas à l'autruche ; il savait très bien qu'il avait accès à un excédent de cette ampleur. Quelqu'un quelque part cache les données et joue avec celles-ci pour des raisons purement idéologiques et stratégiques.

Pendant ce temps, nous voyons des mesures pour aider les riches, mais nous ne voyons rien pour nous attaquer aux véritables défis avec lesquels sont aux prises les gens du Nouveau-Brunswick. Le système de soins de santé s'effondre. Il y a des professionnels qui quittent la profession. Il y a des gens qui ne reçoivent pas les services dont ils ont besoin, et ce, quand ils en ont besoin. Donc, ma question est pour le premier ministre. Quel pourcentage de cet excédent allez-vous investir dans la santé et où allez-vous l'investir? Les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit de savoir quel est votre plan, mais peut-être que vous n'en avez pas.

[Traduction]

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Madame la vice-présidente. Parlons tout d'abord de nos prédictions et de nos réflexions au sujet de l'évolution de l'économie. Il n'y a pas de livre secret nous indiquant des plans secrets sur la façon de cacher de l'argent ou des choses du genre. Savez-vous quoi? Nous prenons les décisions, nous faisons nos prévisions, et, la semaine dernière, nos résultats étaient supérieurs à ceux de cinq autres administrations au Canada, y compris le gouvernement fédéral. Nos prédictions étaient plus exactes que celles du gouvernement fédéral en ce qui a trait à l'évolution de l'économie.

Pour ce qui est de l'utilisation de l'argent, oui, nous envisageons des moyens d'aider les gens du Nouveau-Brunswick — tous les gens du Nouveau-Brunswick. Tous les gens du Nouveau-Brunswick — nous ne nous contentons pas de faire des choix sélectifs. Nous avons déjà fourni la prestation pour le carburant et la nourriture et nous envisageons d'offrir à nouveau un programme semblable et d'autres programmes pour fournir de l'aide à l'approche de la saison hivernale. Nous aiderons tous les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà ce qui importe au parti, c'est-à-dire aider les gens du Nouveau-Brunswick, stabiliser l'économie et faire croître la population en même temps.

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Pour recevoir de l'aide de ce gouvernement, il faut être l'ami de ce dernier, Madame la vice-présidente.

On me parle de prédictions. Le gouvernement continue à mettre des zéros à des endroits, et ce, même s'il sait qu'il y a une croissance à ces endroits. Alors, ne venez pas me dire qu'il y a une responsabilité ou que le gouvernement fait un travail exceptionnel. Il y a des chiffres qui sont facilement... Les économistes nous disent que cela ne va pas disparaître du jour au lendemain ; nous savons qu'il y aura une croissance. Malgré cela, le gouvernement continue à mettre des zéros là où il pourrait mettre des chiffres.

Madame la vice-présidente, nous n'avons aucune idée de l'impact d'Airbnb sur les logements au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement n'a aucune idée à ce sujet. L'augmentation explosive des loyers continue à faire rage. Pendant ce temps, il y a une stagnation des salaires et des revenus fixes. Notre capacité d'accueil est limitée en raison des logements. Quel est votre plan par rapport à cet excédent, afin d'assurer un logement abordable à tous les gens du Nouveau-Brunswick? La population a le droit de le savoir, mais, encore une fois, je me dis que vous n'avez peut-être pas de plan.

[Traduction]

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Madame la vice-présidente. Oui, nous avons des plans. Nous ne les communiquons pas immédiatement. Nous ne les communiquons pas lorsqu'ils sont à moitié prêts. Nous les étudions attentivement. Nous faisons en sorte de savoir où va l'argent. Nous faisons en sorte que l'argent aide les gens. Des gouvernements précédents n'ont fait que jeter de l'argent par les fenêtres — que le jeter par les fenêtres et l'oublier.

(Exclamations.)

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Oui, on rédigeait des plans à la hâte.

Savez-vous quoi? Je répète que 41 millions de dollars sont fournis en Santé pour rattraper le retard en chirurgie. Que dire de cela? Encore une fois, je devrai revenir à d'autres mesures que nous avons prises en cours de route. Il y a la prestation pour le carburant et la nourriture que nous présenterons ainsi que le programme d'isolation et de mini-thermopompes biblocs mis en oeuvre par Énergie NB et le gouvernement du Nouveau-Brunswick ; il s'agit là de près de 400 millions de dollars. Un certain nombre de programmes touchent divers segments de la société, sans compter que, encore une fois, vous parlez de la récente élimination des intérêts sur les prêts étudiants, du salaire

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

minimum et du fait que nous avons instauré des réductions d'impôt touchant les tranches d'imposition les plus faibles — nous avons réduit l'impôt sur le revenu des gagne-petit.

[Original]

LOGEMENT

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Madame la vice-présidente, le ministre ne semble pas connaître son premier ministre. Ce dernier passe son temps à partager des plans, alors qu'il n'a aucune idée de ce qu'il fait. Il partage des idées à gauche et à droite ; cela n'a pas d'allure. Il ne prend pas de notes. Il a admis hier que, dans les comités du Cabinet, il n'est pas nécessaire de prendre des notes. Le rapport sera les notes ; le gouvernement ne prend pas des notes. Madame la vice-présidente, soyez au moins conséquents avec vous-mêmes.

C'est la classe ouvrière qui crée cette richesse et ces excédents ici, au Nouveau-Brunswick. Au lieu de faire ce qu'il faut, le gouvernement donne des réductions d'impôts aux mieux nantis. La classe ouvrière continue, avec l'alimentation, le transport et l'énergie, à voir une explosion des prix et elle ne reçoit aucune aide. Quel est votre plan concret pour venir en aide aux gens du Nouveau-Brunswick qui souffrent d'insécurité alimentaire et qui peinent à boucler leurs fins de mois? Encore une fois, je répète que les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit de le savoir, mais je sais que vous n'avez pas de plan.

[Traduction]

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Nous avons bel et bien un plan, Madame la vice-présidente. Nous avons bel et bien un plan. C'est le même plan que nous avons depuis toujours, comme quand nous avons réduit le taux d'impôt applicable aux deux tranches d'imposition les plus faibles pour les gagne-petit. Que dire de cela? C'est le même plan que nous avons depuis toujours, comme quand nous avons augmenté le montant personnel de base. Que dire de cela? C'est le même plan, comme quand nous avons augmenté l'impôt personnel dans la province, présenté une réforme du salaire minimum, obtenu des fonds additionnels en Santé, versé la prestation pour le carburant et la nourriture, réduit l'impôt sur le revenu des particuliers et instauré pour les étudiants...

Nous pouvons répéter les mesures prises encore et encore. Elles correspondent toutes à d'excellents programmes. Nous n'avons pas éliminé de programmes. Nous avons injecté des fonds additionnels dans les programmes. Nous avons aidé les gens en fournissant des fonds additionnels à des moments précis et stratégiques. Nous disons depuis toujours que nous dépenserons de façon stratégique. Voilà ce que nous faisons. Nous ne précipitons pas les choses. Nous ne lançons pas d'argent en l'air. Nous déterminons où le besoin se fait sentir et la meilleure façon d'y répondre. Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Madame la vice-présidente, les gens de la province, les nouveaux arrivants, la population étudiante étrangère et les gens qui arrivent d'autres provinces pour travailler ou étudier ne peuvent se trouver un endroit où vivre. Le manque de logements et l'augmentation de la population ne forment pas une bonne équation. Les Conservateurs dorment complètement aux commandes. Quel type de message le gouvernement est-il en train de livrer à cette population qui voudrait venir ou demeurer au Nouveau-Brunswick? Les Conservateurs gèrent les besoins en matière de logements de la même façon qu'ils gèrent le domaine de la santé : Ils ne font absolument rien.

Madame la vice-présidente, quand le premier ministre va-t-il présenter un plan concret pour s'assurer que les gens du Nouveau-Brunswick et les personnes qui veulent venir dans notre province puissent avoir un endroit où vivre et élever leur famille?

[Traduction]

L'hon. Mme Dunn (Saint John Harbour, ministre des Affaires autochtones, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, PC) : Madame la vice-présidente, je remercie le député d'en face de la question. Je tiens à souligner que la question du logement est un défi. Ce défi ne concerne pas seulement les étudiants étrangers. Il touche l'ensemble de la province. Je pense que c'est l'une des raisons pour lesquelles notre gouvernement est conscient de la crise que nous traversons. Nous avons maintenant une ministre qui s'occupe précisément du dossier du logement, ce qui permettra d'améliorer énormément la situation.

Je tiens également à souligner la croissance démographique qu'a connue la province pendant le mandat du gouvernement actuel et le fait que la population s'élève actuellement à 820 000 personnes, comme vous le savez. De plus, l'âge médian dans notre province est le plus bas depuis 1961, soit 45,7 ans, ce qui représente une amélioration considérable. Pour la première fois dans l'histoire provinciale, plus de 200 personnes âgées de 18 à 24 ans sont venues s'installer dans la province.

Pour en revenir à votre question, le logement est une priorité pour nous. Le logement demeurera une priorité, et nous travaillons à trouver les moyens pour remédier à la situation et construire plus de logements. En plus de cela, je vous dirai, en tant que responsable d'ONB, que nous agissons comme un catalyseur pour les parties prenantes...

La vice-présidente : Le temps est écoulé, Madame la députée. Voilà qui marque la fin de la période des questions.